

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM**

VU la loi du 2 mars 1982 n° 82-213 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

VU les articles L.2213-1, L.2542-2, L.2542-3, L.2542-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande d'occupation du domaine public du 04/02/2025 de M. BEHE Jean-Marie pour la mise en place d'un échafaudage au 23, rue Principale par l'entreprise KS Couverture à Rosenwiller afin de réaliser des travaux de réfection du porche ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes normes à assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues et voies publiques ;

**ARRETE**

**Article 1er** : L'entreprise KS Couverture est autorisée à mettre en place un échafaudage sur le trottoir au droit du 23, rue Principale sur une profondeur maximum de 1m afin de réaliser des travaux de réfection sur le porche.

**Article 2** : Le stationnement est interdit et considéré comme gênant dans l'emprise des travaux. L'entreprise KS Couverture veillera à garantir la continuité piétonne.

**Article 3** : L'entreprise KS Couverture est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire. La pose d'un filet de protection sur l'échafaudage est obligatoire.

**Article 4** : L'échafaudage et tous les objets constituant un obstacle à la libre circulation, laissés en station ou déposés sur les places ou voies publiques et leurs dépendances ou sur la voie ouverte à la circulation du public devront être constamment éclairés depuis le coucher jusqu'au lever du soleil à la diligence et au frais du pétitionnaire.

**Article 5** : Le présent arrêté est valable du 10/02/2025 au 07/03/2025 inclus

**Article 6** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- KS Couverture
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rosheim
- Police pluricommunale de Rosheim
- Affichage

Fait à Bischoffsheim,  
Le 07/02/2025

Le Maire,  
Claude LUTZ





## Demande d'occupation du domaine public

Chantiers / Travaux / Déménagement ou Emménagement

**DEMANDEUR** :  Propriétaire  Entreprise  Autre : .....

Nom et prénom ou dénomination : .. Bickel Jean René .....

Adresse : .. 7 AVENUE D'ORANGE ..  
..... 67116 BIECHSTETT .....

Tel. 071717213023 ..... @ .....

**ADRESSE ET DELIMITATION DE L'OCCUPATION** : .....

..... me principale B. S. C. H. O. F. F. S. H. E. I. M. .....

**OBJET DE LA DEMANDE** :  Déménagement  Emménagement  Autre (précisez) .....

Travaux (précisez la nature et le numéro du dossier d'urbanisme) .....

..... refection du fossé .....

**NATURE DE L'OCCUPATION** :  Echafaudage  Benne  Matériaux  Cabane de chantier .....

Véhicule(s) [marque(s) et immatriculation(s)] : .. K.S. Courville .....

..... 31 route principale ..  
..... a Beseville .....

Autre (précisez) .....

**DISPOSITION(S) PARTICULIERE(S)** :  Route barrée  Interdiction de stationner .....

Circulation alternée manuellement  Circulation alternée par feux tricolores .....

Autre (précisez) .....

**DUREE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC** :

Date de début : .. 04/02/2025 .. Date de fin : .. 7 mai ..

Horaires (si l'occupation ne couvre pas la journée) : .....

**PIECE(S) JOINTE(S)** : .....

Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance du  
« Règlement d'occupation du domaine public » (arrêté municipal 031/09 du 17 juillet 2009).

Date : 4/02/2025

Signature : .....